

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|----|
| Date de la Convocation 23 Janvier 2023 | |
| Date d'Affichage 14/02/2023 | |
| Nombre de conseillers | |
| En exercice | 29 |
| Présents | 25 |
| Pouvoirs | 4 |
| Absent..... | 0 |
| Votants | 29 |

L'an deux mille vingt trois

Le 03 février à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gannat salle des mariages en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, M. GATIGNOL Serge (porteur d'un pouvoir de M. Ray François), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine, M. ROTTENBERG Patrick, Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, Mme FRANCESCHINI Christine (porteur d'un pouvoir de Mme Brunel Céline), M. BUCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé, Mme REDON Véronique, Mme JEUDI Aline (porteur d'un pouvoir de Mme Peronnet Cathy), M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme COLONNA D'ISTRIA Violaine (porteur d'un pouvoir de M Montjol Hubert) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. RAY François, M MONTJOL Hubert, Mme BRUNEL Céline, Mme PERONNET Cathy

M. AMARGIER a été élu secrétaire de séance.

N°23/011 - FINANCES PUBLIQUES – SUBVENTION ASSOCIATION NATIONALE CULTURES DU MONDE ANCM

L'Association Nationale Cultures du Monde (ANCM) dépose un dossier de demande de subvention LEADER auprès du Pays Vichy Auvergne dans le cadre de leur projet PCI, Qu'és Aquo ? En Pays Vichy Auvergne le patrimoine vivant du territoire.

L'ANCM également ONG partenaire officiel de l'Unesco, participe à la diffusion des diverses formes du patrimoine culturel et matériel à travers l'organisation d'animations, la transmission et la programmation d'expression au niveau international.

Ce programme en Pays Vichy Auvergne est une extension du programme PCI, Qu'és Acquo ?. Le patrimoine culturel immatériel pour tous, une initiative visant à sensibiliser le grand public à la notion du patrimoine culturel immatériel et plus particulièrement pour le 20e anniversaire de la Convention Unesco 2003.

Les interlocuteurs de la mise en valeur de ce patrimoine seront des artisans, des porteurs de savoirs qui, par leur travail, Fanon commettre la richesse du culturel du territoire :

- Mai à juin 2023 : Intervention au sein des ALSH du Pays Vichy Auvergne et sur le PCI local.
- Juillet 2023 : lors du 49^{ème} festival et célébration des 20 ans de la convention Unesco 2023.
- Septembre – novembre 2023 : réalisation de 4 vidéos de sensibilisation au patrimoine vivant du pays.
- Novembre 2023 : présentation et mise en valeur des savoirs faire locaux lors du Cabaret d'Automne 2023

- Janvier – Mars 2024 : diffusion en ligne sur les réseaux sociaux et site web, ainsi que sur les réseaux des partenaires au niveau local, national et international

Le plan de financement est le suivant :

| Postes principaux de dépenses | Montant en euro | Origines | Montant en euro | % |
|--|-----------------------|----------------------------------|------------------|-----------------|
| Réalisations de 4 vidéos | 11 595,00 | Aides publiques FEADER | 18 090,00 | 64,00 % |
| Prestataire community manager | 2 440,00 | | | |
| L Banner x 5 | 320 | | | |
| prestataire réalisation supports graphisme | 2000 | Com Com Commune de | 2 261,00 | 8,00 % |
| Location 4 stand (5x5) 2023 | 3 987,00 | Gannat | 2 261,00 | 8,00 % |
| impression Brochures | 1500 | | | |
| Dépenses indirectes (15%) | 837,9 | s/total | 22 612,00 | 80,00 % |
| Assistant administratif (Bertrand Dauphin) | 5 586,00 | | | |
| | | Ress. propres | 5 653,90 | 20,00 % |
| TOTAL | H.T. 28 265,90 | | | |
| TOTAL | 28 265,90 | TOTAL | 28 265,90 | 100,00 % |

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la charte de partenariat de la vie associative gannatoise,

Vu l'étude du dossier de demande de subvention réalisée,

Vu l'avis de la commission des finances, dynamique économique en date du 31 janvier 2023,

Considérant le projet PCI, Qu'és Aquo présenté par l'Association Nationale Cultures du Monde ANCM,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, DECIDE,

à l'unanimité,

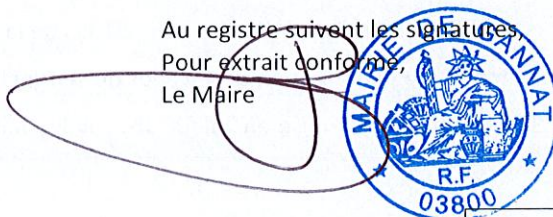
Monsieur Frédéric Bucharles n'ayant pas pris part au vote.

D'ATTRIBUER une subvention dans la limite d'un montant de 2 261,00 € à l'Association Nationale Culturels du Monde sur présentation des justificatifs,

DE PRECISER que les dépenses afférentes seront inscrites au budget de l'année 2023.

D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Au registre suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
003-210301180-20230210-23-011-DE
Date de réception préfecture : 10/02/2023